

**Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat**

le 28 juillet 2011

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 11 et 12 juillet 2011

2011 V. 202 Vœu relatif à l'augmentation du ticket de restauration universitaire.

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal

Considérant que depuis 2002, les tickets de restauration universitaire (RU) ont augmenté de 22% d'année en année ;

Considérant que le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche a proposé un réajustement du prix du Ticket RU de 5 centimes ;

Considérant que le CROUS est investi d'une mission sociale et de santé publique et qu'il exerce par le biais d'une offre alimentaire variée et équilibrée ;

Considérant qu'il appartient au CROUS d'assurer une mission de service public d'ordre social grâce à une pratique tarifaire en dessous de l'offre alimentaire du secteur privé ;

Considérant que le réajustement du prix du Ticket RU ne permet plus d'assurer cette double mission, car l'alignement des tarifs de restauration universitaire avec le secteur pousse les étudiants à s'orienter vers une restauration rapide et déséquilibrée ;

Considérant que cette augmentation va à l'encontre d'une politique d'amélioration des conditions de vie des étudiants pourtant promise par le Gouvernement, qu'elle accentue les déséquilibres sociaux à l'égard des classes défavorisées ;

Considérant la dégradation des ressources et de la situation des étudiants parisiens ;

Considérant le vote du Conseil d'administration du CNOUS en date du 1er juillet 2011 contre l'augmentation du prix des tickets de restaurant universitaires ;

Aussi, sur la proposition de M. Jean-François MARTINS,

Emet le voeu :

Que le Maire de Paris interpelle le Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche pour qu'il tienne compte du vote défavorable émis par le Conseil d'administration du CNOUS et ne procède pas à l'augmentation du prix du Ticket RU.

Que soit poursuivi avec le concours accru de l'Etat le programme de modernisation des Restaurants Universitaires de Paris afin de proposer une restauration sociale, accessible et de qualité pour les étudiants parisiens.